



PAROISSE DE SANCERGUES - Secrétariat
3 place Saint-Jacques - 18140 Sancergues
Tél. 02 48 72 70 41
paroissesancergues.secretariat@gmail.com

Baptême

Guide des formalités

Vous avez choisi de demander le baptême pour votre ou vos enfants et c'est avec joie que votre Paroisse accueille votre demande.

En vue d'établir le dossier et de planifier la préparation du baptême nous vous demandons de bien vouloir suivre scrupuleusement les formalités suivantes.

Choix du lieu et de la date

- L'église de Sancergues le samedi à 11 h 00,
- L'église de la messe anticipée du samedi soir (baptême avant la messe),
- L'église de la messe dominicale, soit Sancergues ou Herry (baptême pendant la messe).

La préparation au baptême

Suite au contact de notre coordinatrice, vous participerez, père et mère, et s'ils le peuvent des parrain et marraine, à deux rencontres avec l'équipe de préparation aux baptêmes. Puis un temps, uniquement avec le Prêtre, qui vous permettra de régler les détails de la célébration.

Choix des parrain et marraine

Le parrain et la marraine (ou seulement un des deux ou davantage de deux) devront, au moins l'un des deux, avoir plus de 16 ans et être baptisé.

Participation aux frais

La célébration d'un baptême nécessite des frais comme le chauffage, l'éclairage, le nettoyage, la sonorisation... sans oublier le temps du Prêtre et des équipes qui vous accompagnent dans votre démarche et préparent la célébration.

Pour l'aider à couvrir ces frais la Paroisse compte sur votre participation. Le montant de celle-ci est laissé à votre appréciation, toutefois le Diocèse propose des repères qui tiennent compte de la réalité des coûts et suggère une [offrande d'un montant minimum de 60 euros](#), soit par chèque à l'ordre de la "Paroisse de Sancergues" ou en espèces à remettre au Secrétariat de la Paroisse avant la célébration.

Que ceux qui peuvent donner plus permettront à l'Eglise d'accueillir ceux qui peuvent donner moins.

La célébration du baptême

A l'issue de la rencontre de préparation un petit livret vous sera remis, il vous permettra de choisir :

- Une lecture de la Bible (choisir parmi vos invités un lecteur)
- Un Psaume (choisir parmi vos invités un autre lecteur)
- Une page d'Evangile lue par le Prêtre
- Les intentions de prières (choisir parmi vos invités un troisième lecteur).

Durant la célébration vous veillerez à ce que les photographes et cameramen soient discrets pour ne pas perturber le climat de prière.

Si vous êtes mariés à l'Eglise, vous avez reçu le jour de votre mariage un "Livret de Famille Catholique". Pensez à le remettre au Secrétariat de la Paroisse pour qu'il soit mis à jour.

Si vous n'êtes pas mariés à l'Eglise, une "Carte Catholique" attestant du baptême de votre enfant vous sera remise lors de la signature des registres.

Nous vous souhaitons une bonne préparation et n'hésitez pas à prendre contact avec le secrétariat de la paroisse (coordonnées dans l'en-tête du document) pour toute question administrative ou organisationnelle.